

## LES GARANTIES AUTO « ESSENTIEL »

GARANTIES ACCORDÉES	LES FORMULES				
	Tiers	Tiers Bris de pare-brise	Tiers Vol Incendie	Urbaine	Équilibre
Responsabilité civile	•	•	•	•	•
Bris de pare-brise		•	•	•	•
Catastrophes naturelles et technologiques		•*	•	•	•
Incendie - Attentat - Tempête			•	•	•
Vol de véhicule			•	•	•
Dommages collision				•	•
Dommages accidents - Événements naturels					•

\* Seul(e) la réparation ou le remplacement du pare-brise endommagé est garanti(e).